



Les enseignements de spécialité après les épreuves écrites

Finaliser la mise en œuvre des programmes en privilégiant des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement des élèves et renforcent les compétences attendues dans l'enseignement supérieur

Le contexte

L'enseignement de spécialité est évalué de deux manières : par une épreuve ponctuelle écrite en mars, par son éventuelle contribution à l'élaboration d'une ou des deux questions présentées lors de l'épreuve du Grand oral. Le troisième trimestre (ou une part notable du second semestre) de l'année de terminale se distingue par la particularité d'une poursuite de l'enseignement alors que son évaluation la plus directe et la plus générale (l'épreuve écrite de mars) est déjà passée.

Par ailleurs, cette dernière partie de l'année se trouve résumer toute l'ambition de la réforme du lycée général : cette dernière vise à ce que les élèves soient mieux préparés à l'entrée dans l'enseignement supérieur, et nous sommes dans les derniers mois de leur scolarité au lycée.

Poursuivre l'étude des questions du programme

Le programme de terminale a été conçu dès l'origine dans la perspective d'épreuves ponctuelles en mars. Quatre des six questions qu'il comporte sont signalées comme faisant l'objet de l'examen, avec un changement pour deux d'entre elles selon les années, paires ou impaires.

Après l'épreuve, il reste donc deux questions à aborder (pour le baccalauréat 2023 : « De nouveaux espaces de conquête » et « Histoire et mémoires ») ; pour le

baccalauréat 2024 : « Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques » et « L'enjeu de la connaissance »).

Ces deux questions peuvent donner lieu à un travail infléchi dans la mesure où elles n'ont pas à être préparées en vue d'une épreuve écrite.

Approfondir le travail des capacités

L'enseignement de spécialité HGGSP suivi au cycle terminal vise à développer les capacités suivantes :

- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive
- Se documenter
- Travailler de manière autonome (seul ou en groupe)
- S'exprimer à l'oral

La première capacité a été travaillée depuis le début de la classe de première en enseignement de spécialité et structure l'ensemble de cet enseignement, qui vise à donner aux élèves des idées générales nuancées sur les grands thèmes abordés, à saisir les contraintes et tensions au sein desquelles individus et groupes font des choix, et à comprendre ces choix et leur pluralité. Son exercice se poursuit tout naturellement en cette dernière partie de l'année scolaire.

Le fait que l'épreuve ponctuelle écrite soit déjà passée offre plus de place encore au travail des trois autres capacités, puisque beaucoup de travaux pourront être préparés par les élèves, seuls ou en groupe, donner lieu à des exposés, des débats ou toute autre forme de restitution. La parole des élèves peut jouer un rôle encore plus important, l'enseignant cadrant, contextualisant, poussant plus loin la réflexion à l'échelle du thème. L'accueil en classe d'intervenants extérieurs, présentant leur expertise, leur réflexion ou leur recherche, est encore plus pertinent à l'approche de l'entrée dans l'enseignement supérieur, dès lors que ces interventions sont préparées, objets ensuite de questions, d'échanges et d'un retour sur leurs apports. La discussion en commun autour d'articles ou de témoignages, à partir d'une présentation préparée par un ou plusieurs élèves, permet d'approfondir la démarche critique – non que ces pratiques soient absentes de l'enseignement de spécialité aux périodes précédentes, mais elles peuvent être approfondies lors du temps dégagé.

Préparer au Grand oral

Bien évidemment, les élèves qui ont choisi une question de Grand oral entièrement ou partiellement adossée à la spécialité peuvent tirer profit d'un exercice dans le format du Grand oral. Ce format peut être partiellement utilisé pour présenter des travaux personnels dans le cadre des deux questions de programme : les 5 minutes de présentation suivies de 10 minutes d'échange sont un format auquel il est utile d'être accoutumé. L'enseignant et un élève, ou deux élèves, peuvent prendre la posture des interrogateurs.

Ressources

Ressources relatives aux questions du programme

Des [ressources](#) produites par le site EHNE

Des [ressources](#) produites par le site Géoconfluences

Ressources pour préparer le Grand oral

- Contributions des académies :
 - [Page](#) de l'académie d'Amiens
 - [Document](#) de l'académie de Bordeaux
 - [Page](#) de l'académie de Créteil
 - [Page](#) de l'académie de Lille
 - [Document](#) de l'académie de Lyon
 - [Page](#) de l'académie de Martinique
 - [Page](#) de l'académie de Montpellier
 - [Page](#) de l'académie de Nancy-Metz
 - [Page](#) de l'académie de Nantes
 - [Page](#) de l'académie de Nice
 - [Page](#) de l'académie de Normandie
 - [Page](#) de l'académie de Poitiers
 - [Page](#) de l'académie de Reims
 - [Page](#) de l'académie de Toulouse
 - [Page](#) de l'académie de Versailles